

Modèle de pratique de la Collection RAN

Nom de la pratique

Par « pratique », nous entendons une activité/méthode/outil utilisé actuellement ou par le passé par des professionnels et/ou membres de la communauté.

Formation pour les gardiens de prison : « Identification des signes de radicalisation »

Description

(300 mots maximum)

Courte description de l'objectif de la pratique et de la méthode de travail utilisée. Notez que dans cette description, il doit être clair que la pratique est liée de manière explicite à la prévention et/ou lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Cela signifie que les objectifs et/ou les activités/méthodes de la pratique doivent être liés à la prévention et la lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Les pratiques dans lesquelles ce lien n'est pas évident ne peuvent figurer dans la Collection RAN.

Ce besoin de formation a été identifié au départ à travers les besoins opérationnels en matière de circulation de l'information et de détection de la radicalisation. La formation aborde les connaissances limitées du personnel pénitentiaire sur la manière de reconnaître les signes de radicalisation. Le personnel semble manquer de connaissances sur les signes simples de reconnaissance ainsi que sur le processus de radicalisation lui-même. Ils ne sont donc pas en mesure de signaler les signes de radicalisation aux services concernés.

La formation mise en place par le ministère belge de la Justice a été conçue pour tenter de résoudre ce problème. D'une durée de 2 jours, elle est dispensée par un formateur interne de l'administration pénitentiaire.

Les principaux objectifs de la formation sont les suivants : 1) connaître le processus de radicalisation, 2) reconnaître différents signes de radicalisation, 3) interpréter les signes de radicalisation en les référant au contexte externe dans lequel ils sont perçus, et 4) signaler ces signes de manière appropriée.

La formation n'a pas été développée à partir de rien. La police fédérale utilisait déjà cette formation sur la radicalisation sous le nom de « formation COPRA ». Elle s'inscrivait dans la philosophie d'une police de proximité. En tant que telle, la formation COPRA devait être adaptée pour être pertinente dans un établissement pénitentiaire. Cette

	<p>adaptation a impliqué le Centre de formation du personnel pénitentiaire, les départements d'évaluation psycho-sociale ainsi que des unités d'experts sur la radicalisation au sein de l'administration pénitentiaire belge.</p> <p>La mise en place de la formation nécessite au moins une salle de simulation permettant d'appliquer les compétences d'observation acquises.</p>
<p>Principaux thèmes</p> <p>Veillez <u>sélectionner</u> les deux thèmes clés qui correspondent le mieux à la pratique.</p>	<p>Prison et probation</p> <p>Formation</p>
<p>Public cible</p> <p>Veillez <u>choisir</u> au moins un public cible correspondant le mieux à la pratique.</p>	<p>Prison / probation / praticiens des services judiciaires</p> <p>Ajouter un public cible supplémentaire.</p> <p>Ajouter un public cible supplémentaire.</p>
<p>Couverture géographique</p> <p>Veillez indiquer où la pratique a été/est mise en œuvre (pays, régions, villes).</p>	<p>La formation est appliquée dans la partie néerlandophone de la Belgique.</p>
<p>Début de la pratique</p> <p>Veillez indiquer quand (année) la pratique a été développée et mise en œuvre afin d'indiquer sa maturité. Si la pratique n'est plus active, veuillez indiquer quand elle a pris fin.</p>	<p>Année de début : 2015</p> <p>Année de fin : Sélectionnez l'année de fin de la pratique si elle a pris fin.</p>
<p>Produits livrables</p> <p>Veillez indiquer si la pratique a débouché sur des réalisations concrètes, telles que (des liens vers) des manuels, modules de formation, vidéos.</p>	<p>Cette formation présentielle classique se déroule dans une salle de classe. Les participants reçoivent les documents d'une présentation PowerPoint et des liens pour une étude plus approfondie. Les exercices, certains avec des acteurs, sont réalisés dans les salles de simulation. On utilise soit des images réelles, soit des fragments impliquant des acteurs, des jeux ou des jeux informatiques. Les participants au cours se voient attribuer des exercices d'observation à faire chez eux.</p>
<p>Faits et évaluation</p>	<p>La formation commence par une information générale sur les croyances, les religions et la diversité en tant que cadre</p>

Courte description des mesures de performance de la pratique, comprenant

1. des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques), par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention.
2. une évaluation et des avis, y compris des enquêtes et/ou preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ?
3. un examen par des pairs : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) au sujet de la pratique.

Veillez préciser les résultats de vos activités de surveillance et d'évaluation.

théorique/juridique. Cette étape est jugée nécessaire pour que les participants apprennent à reconnaître les signes de radicalisation et le processus de radicalisation.

La formation aborde également la nécessité d'une politique de communication claire décrivant l'ensemble du processus de radicalisation ainsi que le rôle et la responsabilité du personnel pénitentiaire. Elle montre comment, par exemple, un certain nombre de processus devraient être mis en place pour éviter les situations où le personnel dispose des connaissances mais ne transmet pas l'information.

Le programme initial de formation a dû être adapté au contexte pénitentiaire. Cela a pris du temps mais a été considéré comme un succès.

Depuis son lancement, la formation a été améliorée progressivement en impliquant davantage les participants. Cette implication a été obtenue en leur donnant des exercices d'observation et des tâches à effectuer par eux-mêmes pendant les deux jours d'entraînement.

Un nouvel outil de signalement a été testé sur la base des expériences réalisées au cours de la formation, puis optimisé.

Compte tenu d'un manque de connaissances avant la formation, le nouveau cours a suscité un certain degré de méfiance. Lors des cours qui ont suivi, cette résistance s'est évanouie et le nombre de demandes est devenu supérieur au nombre de places disponibles.

La formation a été évaluée par le premier groupe de participants et les commentaires ont permis de l'affiner. L'évaluation de la formation (interne et externe) n'a pas (encore) été réalisée.

Durabilité et transférabilité (200 mots maximum)

Courte description de la pérennité et de la transférabilité de la pratique, notamment des informations sur ses coûts. Veillez préciser quels éléments sont transférables et comment.

La formation est en cours et ne dépend pas d'un financement externe. Elle est organisée et financée par l'administration pénitentiaire.

La formation peut être facilement utilisée par les autres États membres si elle est traduite dans leur langue et qu'ils disposent déjà de dispositions en matière de « formation des formateurs ». L'utilisation d'une salle de simulation n'est pas obligatoire.

<p>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</p> <p>Notez que pour figurer dans la Collection, la pratique doit de préférence être désignée lors d'une réunion du RAN. Indiquez le nom du groupe de travail/événement du RAN, la date, le lieu et l'objet de la réunion.</p>	<p>Cette pratique a été mise en place initialement en collaboration avec le réseau EPTA et l'organisation EuroPris. Entrez le nom du groupe de travail ou événement du RAN.</p> <p>Date : Sélectionnez la date de la réunion.</p> <p>Lieu : Saisissez le lieu de la réunion.</p> <p>Sujet : Saisissez l'objet de la réunion.</p>
<p>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE (100 mots maximum)</p> <p>Veillez indiquer comment votre projet a été financé, si votre pratique est liée à d'autres initiatives ou projets de l'UE, ET indiquer explicitement si elle est (co-)financée par l'UE et, dans l'affirmative, par quels fonds. Exemples : Erasmus +, Fonds de sécurité intérieure (FSI), Fonds social européen (FSE), Horizon 2020, etc.</p>	<p>Nous avons élaboré un programme de formation en ligne sur l'extrémisme et la radicalisation dans les prisons grâce au Fonds de sécurité intérieure (FSI). Il s'adresse à tout le personnel pénitentiaire belge et est en place depuis 2019. Il aborde les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Symbolisme et extrémisme - Processus de radicalisation - Indicateurs - Cadre légal - Signalement - Qui fait quoi - Exercices
<p>Organisation (Insérez une description de 100 mots maximum et sélectionnez le type d'organisation)</p> <p>Décrivez brièvement l'organisation à l'origine de la pratique, notamment son statut légal, p. ex. ONG, organisme de l'État, société limitée, organisation caritative etc.</p>	<p>Ministère de la justice</p> <p>Type d'organisation : Établissement public</p>
<p>Pays d'origine</p> <p>Pays dans lequel la pratique est utilisée.</p>	<p>Pays de l'UE ou de l'EEE : Belgique</p> <p>ou :</p> <p>Pays hors UE : Précisez le nom si le pays n'est pas situé dans l'UE</p>
<p>Contacts</p> <p>Veillez préciser les coordonnées de la personne à contacter dans</p>	<p>Adresse : Cliquez ou touchez ici pour saisir du texte.</p> <p>Personne à contacter : Iris Naert, Serge Lukacs</p>

l'organisation, notamment son nom et son adresse e-mail.	iris.naert@just.fgov.be ; serge.lukacs@just.fgov.be Téléphone : Cliquez ou touchez ici pour saisir du texte. Site Web : Cliquez ou touchez ici pour saisir du texte.
Dernière mise à jour (année)	2022